

Procès-verbal de la Commission du standard de la division volailles de l'EE des 20.03, 21.03 et 22.03.2015 à Pohlheim D, auberge de l'Arbre vert

Horaire : vendredi 16.00 -22.25 env.; samedi 09.00-21.00 heures env.; dimanche 09.00-11.45 heures

Ordre du jour:

Tagesordnung:/Ordre du jour

1. Salutations
2. Constatation des présences
3. Races et variétés de coloris proposées à l'admission pour 2015
4. Liste des races et variétés de coloris
5. Modifications du standard et ajouts par la BZA
6. Diverses questions de la France
7. Question sur les poules soie coucou
8. Questions des Pays-Bas
9. Point en suspens de la réunion de septembre
10. Masses des pintades
11. Nombre de rémiges primaires chez les poules naines
12. Couleur des oreillons chez la Pavlov
13. Masses et diamètres des bagues chez les Combattants de Bruges et de Liège
14. Masses chez l'Asyl
15. Tablette des variétés de couleur pour Internet
16. Contrat pour le Standard EE
17. Calendrier pour le Standard EE
18. Archivage du standard
19. Programme pour la réunion des juges à Verdun
20. Chefs-juges pour Metz
21. Regroupement des dindons
22. Uniformisation de la description des variétés de coloris
23. Standard des cailles japonaises (pondeuses)
24. Autres descriptifs du standard
25. Newsletter de la CES-V
26. Ordre du jour pour Metz
27. Divers

Point 1

Le président Urs Lochmann salue tous les participants. Il souhaite la bienvenue à Kresimir Safundzig, nouveau membre de la CES-V.

Point 2

Sont présents: Jean-Claude Périquet (F), Andy Verelst (B), Kresimir Safundzig (HR), Peter Zuffa (CZ), Willy Littau (DK), Urs Lochmann et Michel Bovet (CH), Klaas van der Hoek (NL), Rudi Möckel (D), Dietmar Kleditsch (D) et Wilhelm Riebinger (D).

Point 3

Les races et variétés de coloris proposées par l'Allemagne sont acceptées sans modification. La Naine d'Aarschot proposée par les (NL) est coucou argenté noir. La Sabelpoot brun porcelaine n'est pas admise dans la liste des races EE. La Wyandotte naine argenté liseré bleu, proposée par la France, est adoptée. Les poules de Bielefeld naines proposées par le Danemark sont saumon coucou doré. La proposition belge est acceptée. Il est discuté des races et variétés de coloris en procédure d'admission dans les différents pays.

Point 4

A. Verelst constate que de nombreuses fautes ont été supprimées de la liste. Il manque encore une série de pays, avec leurs races. Les standards adoptés par l'EE sont ajoutés. Il y a une séparation des listes en grandes volailles et palmipèdes, poules de grande race et poules naines.

Point 5

Les modifications et ajouts au standard de la BZA sont acceptés. R. Möckel suggère que les autres pays publient aussi leurs propositions de nouveaux standards, de sorte que la CES-V en ait connaissance.

Point 6

Questions de la France: quelques-unes sont en relation avec des erreurs de traduction en français. La demande de changement du diamètre des bagues de la Minorque naine est rejetée. La Livourne est blanc tacheté noir. Pour le splash, le texte du standard demeure inchangé.

Point 7

Les dispositions du standard sont déterminées par la génétique. D'autres variétés coucou devront toujours être formées de deux couleurs.

Point 8

Lors de la réduction d'une race, il ne s'agit pas d'une nouvelle race. La Sabelpoot citron bleu porcelaine n'est pas encore reconnue.

Point 9

Le nouveau descriptif du coloris de la 0.1 Rouen clair doit se faire après présentation lors de la rencontre internationale des juges en septembre à St-Avold (F). Chez la Castillane, la masse du 1.0 sera fixée à 2,5 - 3,0 kg lors de la rédaction du standard EE. Chez la Chabo, rien ne sera changé. Idem pour la Brahma.

Point 10

Après des pesées en Suisse et en Allemagne, la masse pour les deux sexes est fixée à 1,8 - 2,5 kg, les sujets à perlure réduite sont souvent dans la zone inférieure.

Point 11

Les différences dans le nombre de rémiges primaires constatées dans différents pays, surtout chez les naines, sont discutées. Un point est adopté. Lors de la saison d'exposition 2016/17, en cas de différences par rapport au chiffre de 10, la note ne pourra pas être supérieure à 95 pts.

Point 12

La couleur des oreillons de la Pavlov est rouge. Le côté intérieur des tarses doit aussi être emplumé.

Point 13

Combattants de Liège et de Bruges. Les images seront adaptées avec pour base le nouveau standard belge.

Point 14

La proposition du club spécialisé de modification des masses de l'Asyl est approuvée.

Point 15

La proposition de tableau pour les variétés de coloris, présentée par W. Littau, est mise en discussion. La version allemande doit être traduite en anglais et en français dans une forme aussi courte que possible. A. Verelst va présenter d'ici à mai la liste des races avec toutes les variétés de coloris. K. v.d. Hoek va mettre à disposition les photos nécessaires pour ce travail.

Point 16

Le projet de texte pour le contrat entre la CES-V et les pays membres, relatif à la création d'un standard EE, est retravaillé.

Point 17

Il faut commencer par les standards EE des races européennes qui ne figurent pas dans le standard pour l'Europe. En second lieu, les standards ne posant pas de problèmes. L'étape suivante est prévue pour les races françaises.

Point 18

L'archivage doit permettre à chaque pays membre de télécharger sur Internet. La gestion en sera assurée par A. Verelst et U. Lochmann.

Point 19

A St-Avoid (F), pour la rencontre internationale des juges des 19 et 20 septembre, il est prévu des exposés sur le jugement du Rouen clair et de Canard de Challans, de la Java, de la Faverolles allemande et de la Faverolles française, de l'Orpington et de son diminutif, de la La Flèche et sur les défauts de disqualification.

Point 20

Jury international: W. Riebinger, U. Lochmann et J.-Cl. Périquet.
Chefs-juges : D. Kleditsch, A. Verelst, P. Zuffa.

Point 21

Les dindons allemands existent en trois catégories de masse. Il faut rechercher une classification en dindons allemands et dindons allemands de type fermier. Un standard sera élaboré pour le dindon Narragansett.

Point 22

R. Möckel va étudier avec A. Verelst, d'ici à fin avril, les questions relatives aux variétés de coloris sauvages.

Point 23

Des standards pour les cailles de ponte existent déjà aux Pays-Bas, en Suisse et en Slovaquie. U. Lochmann va élaborer un standard EE en allemand, sur la base des trois précédents, en collaboration avec P. Zuffa. Elles figureront dans le groupe "A".

Point 24

Est renvoyé.

Point 25

La Newsletter de la CES-V doit aborder la question des cailles de ponte, de la classification des dindons, de la Pavlov et des rémiges excédentaires dès la saison 2016/17.

Point 26

Pour la réunion CES-V à Metz, il faudra organiser un entretien avec les éleveurs de Poules soie cou nu et confirmer le standard du Narragansett. Il faudra tirer au clair les questions de la Wyandotte naine et de l'Araucana lors des expositions EE. Il serait souhaitable que la fédération française se présente lors de l'assemblée de la division.

Point 27

Pour la remise de l'insigne créé par l'EE pour les juges, la proposition suivante sera soumise au vote lors de l'assemblée de la division:

1 x participation à une rencontre int. Des juges = 3 pts

1 x jugement lors d'une exposition EE = 2 pts

1 x jugement lors d'une exposition européenne de race = 1 pt

Les calculs se font sur la base des dix dernières années. La participation à deux rencontres int. des juges et au jugement à une exposition EE sont les conditions minimales.

W. Littau constate que le site est une source importante d'informations pour les pays qui ont peu de contacts, raison pour laquelle il doit être tenu à jour.

La réunion du printemps prochain est agendée du 18 au 20 mars 2016. Le lieu n'est pas encore retenu.

W. Littau montre à l'aide de photos que la crayonné, souvent absent chez 0.1 Naine hollandaise saumon doré bleu, est parfois négligé par les juges, même spécialisés.

K.v.d. Hoek rapporte que deux clubs spécialisés hollandais voudraient doter leurs animaux d'une seconde bague en exposition. Cela est un moyen d'identification contraire aux prescriptions.

Pour les rencontres de juges, les candidatures sont : 2016 = CH; 2017 = NL; 2018 = DK.

A la fin de la réunion, R. Möckel remercie pour la collaboration qu'il a eue avec la CES-V durant des décennies. Il informe qu'il quitte ses fonctions pour raison de santé.

U. Lochmann remercie à son tour R. Möckel pour la parfaite organisation de la réunion et y met un terme en remerciant les participants de leur collaboration constructive.

D. Kleditsch, secrétaire

Traduction M. Bovet